

Retrait du contingent Allemand du Mali: L'ambassadeur Dietrich Pohl explique

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 29 NOVEMBRE 2022

1233

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Maliens établis à l'extérieur

Mohamed Cherif Haidara recadre

Mohamed Sidibé du CNT



CNT : Reconnaissance de Choguel envers Diaw



Justice Mali : Garantir la Protection des droits fondamentaux !



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

28 Nov.
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

168

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

567 048 Vaccinations incomplètes

2 374 492 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 758

Guéris

31 939

Décès

742

dont 02 font l'objet
d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.19



P.25



/ Une /

Maliens établis à l'extérieur : Mohamed Cherif Haidara recadre Mohamed Sidibé du CNT P.5

/ Brèves /

Destitution du maire de Kadiana : La transition donne un sens à la bonne gouvernance locale ! P.13

Suspension de l'aide au développement de la France : La France divorce et regrette P.13

5ème journée justice-presse : Rapports entre structures de contrôle et de vérification au menu P.14

Transition malienne : Le front social en ébullition P.14

Transformation du coton : La construction de deux unités avec 5000 emplois directs, annoncée par l'état P.15

Blocage du fonds de gestion des cantines scolaires : Le CGS de Sirakoro-Dounfing interpelle la maire de la CIII P.15

/ Actualité /

Résilience face à l'insécurité alimentaire : Les autorités multiplient les initiatives P.17

Alliance des journalistes pour le développement de la culture : Transformer la fibre de coton en terre africaine ! P.18

Inclusion des personnes en situation de handicap : L'association ATDEF lance le projet 6ème sens P.19

La problématique de l'emploi des jeunes : Au cœur de la restitution des assemblées régionales P.20

/ Politique /

CNT : Reconnaissance de Choguel envers Diaw P.22

Justice Mali : Garantir la Protection des droits fondamentaux ! P.24

Retrait du contingent Allemand du Mali : L'ambassadeur Dietrich Pohl explique P.25

/ Culture & société /

Élaboration de la charte d'éthique et des valeurs du mali : Façonner le "MALIDEN KURA" P.26

/ International /

Guinée équatoriale : Le président Obiang N'Guema M'Bassogo rempile pour un nouveau mandat de sept ans P.27

Burkina : Nouvelle manifestation de soutien au capitaine Traoré P.28

/ Sport /

Mondial 2022 : Le Cameroun arrache le nul face à la Serbie P.29

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

Madouwa Prestige

Organic Herbal Teas



Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO



Pour Femme / For Women

Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable odors.

Ingredients: Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.



20 tea bags / 100% natural

New York - USA : +1347 538 6505 / Mali - Africa : +223 95 36 37 22

Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com



Maliens établis à l'extérieur

Mohamed Cherif Haïdara recadre

Mohamed Sidibé du CNT

Le Vice-président du Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur (HCME) et membre du Conseil National de Transition (CNT) a demandé aux conseils de base du HCME, à travers une lettre, de faire parvenir leurs propositions sur l'avant-projet de la nouvelle constitution. Quant au Conseil Supérieur de la diaspora malienne (CSDM), il voit en cette décision « une manœuvre inavouée de récupération » en lieu et place d'actions positives.

La question de « l'injustice » contre les Maliens établis à l'extérieur continue de susciter des débats au sein des associations de la diaspora malienne.

En effet, le vice-président du HCME et membre de la commission des lois du Conseil national de Transition a saisi les conseils de base du HCME afin qu'ils fassent parvenir leurs propositions sur l'avant-projet de la nouvelle constitution. « **Messieurs les Présidents, En ma qualité de membre de la commission des lois du Conseil national de Transition, j'ai l'honneur de venir par la présente demander à toutes les structures de base et tous les sympathisants du Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur de faire parvenir leurs observations sur l'avant-projet**

de constitution notamment en ce qui concerne les dispositions relatives à la double nationalité et sur d'autres points de préoccupations jugés utiles à partager », a écrit Mohamed Sidibé dans sa lettre en date du 24 novembre dernier. Il a indiqué que les observations doivent lui parvenir avant le vendredi 02 décembre 2022 au plus tard.

La Réplique du CSDM

Le CSDM qui dénonçait certaines dispositions de l'avant-projet de la nouvelle constitution, notamment les articles 46 et 97, n'a pas cautionné la sortie tardive de Mohamed Sidibé du HCME et du CNT. « **Le Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne (CSDM) a reçu un**

courrier datant du 24 novembre 2022 de Monsieur Mohamed Sidibé à son titre de membre de la Commission des Lois du Conseil National de Transition, dont l'objet porte sur: "Observation sur l'Avant-projet de Constitution", courrier adressé aux présidents des Associations de la Diaspora, leur demandant de lui faire parvenir des observations sur l'Avant-projet de constitution notamment sur Pla disposition relative à la double nationalité et ce, avant le vendredi 02 décembre 2022 au plus tard », a déploré l'association de Mohamed Cherif Haïdara.

Pour le CSDM, même si Mohamed Sidibé est membre du CNT au titre des Maliens établis à l'extérieur, il n'a pas la gestion des associa-



tions destinataires « dont il n'a aucune idée du nombre ». Cette faitière des Maliens de l'étranger estime que Mohamed Sidibé a outrepassé ses compétences. « **Après avoir pris connaissance de son courrier, nous constatons que les prérogatives de M. Sidibé semblent largement au-dessus de celles du président de la Commission (du CNT) dont il se réclame, par l'émission de ce courrier apposé de son cachet personnel** », a regretté le CSDM qui dénonce l'utilisation par l'intéressé, d'un cachet personnel sur l'armoire de l'État.

A en croire le CSDM, cette sortie tardive du HCME des Maliens de l'étranger à travers son vice-président, « **n'est autre qu'une manœuvre de récupération inavouée que d'action positive** ». Elle a d'ailleurs exprimé « **sa profonde inquiétude** », face « **à une telle dérive individuelle de M. Sidibé et lui rappelle que le CNT n'est pas un tremplin de diversions, ni de récupération** ».

Il faut rappeler que le CSDM avait multiplié les actions contre ce qu'il a qualifié « **d'injustice** » contre les Maliens de la diaspora. « **Le CSDM constate avec amertume que les Maliens établis à l'étranger ont été lésés dans ce texte. Par ailleurs, l'article 97 concernant les membres du Haut Conseil de la Nation, nous avons également relevé que les représentants des Maliens établis à l'étranger ne seront pas élus, mais désignés selon le service rendu à la Nation. Par conséquent, le CSDM exige que les recommandations des Assises Nationales de la Refondation (ANR) soient tout simplement respectées, notamment sur la députation de nos compatriotes établis à l'étranger** », a déclaré la faitière des Maliens de l'Étranger dirigé par Mohamed Cherif Haïdara lors d'une conférence de

presse. L'association avait ajouté : « **En effet, le 12 octobre 2022, cet avant-projet d'une nouvelle constitution a été dévoilé par le Président de la commission de rédaction, mais le CSDM constate avec amertume que les Maliens établis à l'étranger ont été lésés dans ce texte car en scrutant ce document, nous avons constaté que malgré les recommandations fortes des Assises Nationales de la Refondation (ANR), à savoir : La députation des Maliens établis à l'étranger ; Le recensement effectif des maliens établis dans les pays d'accueil ; L'éviction pure et simple des binationaux pour la magistrature suprême selon l'article 46 qui stipule que : tout candidat aux fonctions de Président de la République doit être de nationalité malienne d'origine et ne posséder aucune autre nationalité à la date de dépôt de la candidature ...**».

En plus de la conférence de presse, le président du CSDM a défendu la position de son association sur le sujet sur des antennes de plusieurs télévisions, au Mali et à l'étranger.

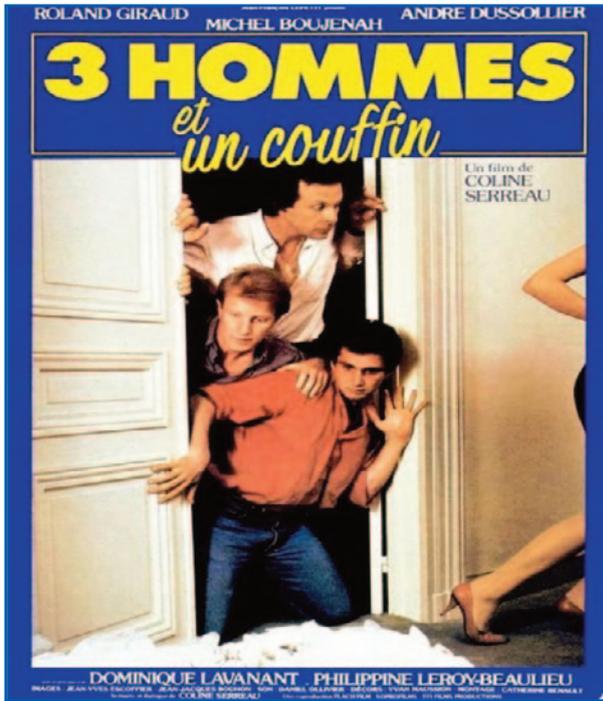
Anguimé Ansama



■ Maître Mamadou Ismaïla Konaté



Un scénario identique à un poste occupé par l'un, revendiqué par l'autre. Entre le titulaire et le suppléant, une simple question de remplacement ? Une prise de poste qui dure et dure et dure plus longtemps qu'il ne le faut. #Qui-PartAlaChasse #PerdSaPlace #Transition



Bravo le pour avoir remonté le cours du match et s'être donné des chances pour la suite. Le plus dur reste à faire. Il ne s'agit pas de faire à peu près, mais faire complètement pour gagner et dominer. Bonne chances aux Lions indomptables et rugissez davantage. #Viva



■ Issa Kaba



Tes faits et gestes sont des événements sur les réseaux sociaux, ça prouve à suffisance que tu es un Homme d'Etat et tu as le dos large pour supporter. Le mentor d'aucun d'entre eux ne peut supporter ce qu'ils te font. Même malade ils t'ont pas laissé c'est pas à ton retour qu'ils vont t'accepter. Grand Premier ministre tu es déjà dans l'histoire du Mali.



■ Bacary Camara



Mon pays tel qu'il est
 « Je n'ai jamais été membre d'un parti politique. »
 Mon opinion personnelle vue comme une « philippique » contre un possible retour ou non de Choguel K Maïga à la primature n'a visiblement pas été du gout de tout le monde. Ceci n'explique-t-il pas cela?. Mais je dois néanmoins préciser d'emblée que je n'ai aucune coloration politique, car je n'ai jamais milité dans aucune formation politique de la place. Mais je garde cependant de grands rapports de sympathie et de respects avec certains leaders politiques et non des moindres, en premier lieu Mamadou Bakary Sangaré dit Blaise, fondateur de la CDS-Mogotiguiya et à qui j'adresse ici mes sincères sentiments de fraternité.
 Mes multiples articles de soutien ou de défense (ce mot me paraît plus exact) à la candidature de l'ex-PM d'ATT, Modibo Sidibé, président du FARE ne reposent en réalité que sur ma conviction profondément

ancrée, quant aux capacités intrinsèques de cette personnalité (au parcours hors-normes dans la haute administration malienne) à pouvoir donner un nouveau destin à notre pays. Et du coup, il est pour moi le meilleur candidat à même de briguer la magistrature suprême, lors de la prochaine élection présidentielle. Mais selon la formule bien connue : « C'est Dieu qui donne le pouvoir » nous ne faisons donc qu'exprimer notre pauvre volonté.

Je n'ai jamais rencontré Modibo Sidibé pour quelque raison que ce soit. Ce qui n'est pas fréquent dans ce métier. Lui non plus n'en a pas exprimé ce désir, de crainte sûrement qu'on ne dise qu'il soudoie un pauvre scribouillard payé au lance-pierres pour ses maigres et pitéuses prestations.

B.CAMARA, Journaliste



■ Forces Armées Maliennes

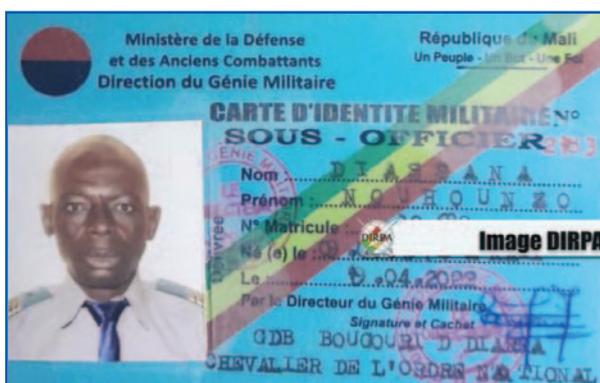


Note d'information

Dans la journée du dimanche 20 novembre 2022, un groupe de trois (03) chasseurs ordinaires ont été interpellés par une patrouille FAMa à Kati. Dans le souci d'une sécurisation de la zone, les unités chargées du contrôle considèrent tout détenteur d'arme isolé ou dans un groupe, comme suspect jusqu'à un avis contraire de la gendarmerie. C'est ainsi que les 03 chasseurs rencontrés en ces lieux n'ont pas été épargnés par cette mesure. Les 03 porteurs d'armes ce jour-là étaient le Docteur Adama KEITA, membre de l'ordre des médecins, exerçant au Centre national de maladies infectieuses CNAM, le Sergent-chef Nouhouzou DIASANA menuisier au Génie militaire domicilié à Sénou et de Tiémoko

DEMBELE, tailleur résidant à Lafiabougou Bougoudani et bien connu par les riverains. Cette interpellation a vite pris une autre dimension pour donner lieu à une interprétation sur les 03 compagnons de chasse, les traitant de braqueurs. Cet état de fait qui a été relayé par la presse sur les réseaux sociaux a porté préjudice aux intéressés de bonne moralité, d'honnêteté et sans histoire, avec un casier judiciaire vide dans leurs lieux de travail et de service. Le Sous-officier qui est du contingent 1994 n'a jamais été puni pour indiscipline au cours de sa carrière. Ces trois citoyens ont regagné leur domicile le même jour (20 novembre 2022) après enquêtes.

Contrairement à ce qui a été diffusé, publié et partagé à travers les médias, ces personnes sont hors de tout soupçon. Dans le contexte sécuritaire actuel, nous devons éviter de publier les informations non vérifiées, afin de ne pas porter préjudice à des citoyens de bonne moralité.



■ Ammy Baba Cisse



La grève des magistrats maintenue avec le boycott de la rentrée judiciaire prévue pour le jeudi 3 Décembre 2022

Après une reprise des négociations entre les magistrats et la commission de conciliation, les parties n'ont pas obtenu d'accord. La

grève des magistrats est donc maintenue comme annoncé à partir de minuit



■ Kati 24



VISITE DE LA DIRPA EN ALGÉRIE : une opportunité de renforcement des capacités.

Une délégation de la Direction de l'Information et des Relations Publiques des Armées conduite par son directeur, le Colonel Souleymane DEMBELE, vient d'effectuer du 19 au 26 novembre 2022, une visite de travail en Algérie. Il était accompagné par le sous-directeur des relations publiques, le Colonel Daouda Sidiki DIARRA et du chef de section information, le Capitaine Nadège Dackouo. L'objectif de cette visite était de s'imprégner de l'expérience de la Direction de l'Information et de la Communication de la République Algérienne Démocratique et Populaire en vue de renforcer les capacités de la DIRPA surtout en matière de formations.

Après une rencontre avec l'Ambassadeur du Mali auprès de la République Algérienne Démocratique et Populaire, M. Mahamane Amadou MAÏGA le Dimanche, la délégation a été reçue le lundi 21 novembre 2022, au Musée Central de l'Armée, par le Directeur de l'Information et de la Communication de l'Etat-major de l'Armée Nationale Populaire Algérienne, le Général-major Saba MABROUK et son staff. Au cours des échanges, le Général major a brillamment présenté son service qui est un organe exclusif de la communication du Ministère de la Défense Nationale et travaille essentiellement autour du maintien à un niveau élevé du moral des personnels relevant des forces. Le Général-major a souligné que son service s'articule autour de la communication et de l'information (la communication externe, la communication interne), la recherche historique, l'archivage ainsi que la formation.

Concernant ses axes de communication, le Directeur de l'Information et de la communication, le Général MABROUK a fait mention de l'enrichissement de la scène médiatique à travers les émissions radiophoniques "Essalil" (Les Descendants) et télévisées telles que "Wa Akadna El-Azm" (Le site en ligne sur Youtube) et la revue "El-Djeïch" (L'Armée). Il a souligné que la Direction de l'information et de la communication dispose de structures spécialisées dont l'école supérieure de l'information et de la communication, l'établissement militaire central de l'audiovisuel, le musée central de l'armée, le centre na-

tional des études et de la recherche en histoire militaire Algérienne, le centre National des publications militaires, le centre des archives Audiovisuel, la cellule de communication auprès du chef d'état-major de l'Armée Nationale Populaire, les services de communication au niveau des commandements de forces, de la gendarmerie et de la garde républicaine.



■ Primature du Mali



L'ambassadeur du Burkina Faso fait ses adieux au Premier ministre par intérim

Le Premier ministre par intérim le Colonel Abdoulaye Maïga a reçu, ce lundi, S.E. le Général de Brigade Kodio Lougue, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Burkina Faso au Mali en fin de mission.

Le diplomate était venu faire ses adieux au Chef du Gouvernement qui a salué sa contribution au resserrement des relations bilatérales entre le Mali et le Burkina Faso. « Grâce au leadership du Président de la Transition S.E. le Colonel Assimi Goïta, et de son homologue et frère du Faso, S.E. le Capitaine Ibrahim Traoré, nous parviendrons à relever ensemble les défis auxquels nous faisons face » a ajouté le Chef du Gouvernement par intérim.

CCRP/Primature



■ Nia Dialla Keita



Coupe du Monde Qatar 2022 : Le Brésil qualifié pour les huitièmes de finale en battant la Suisse (1-0), but magnifique de Casemiro

■ Ben Ibrahim

Pourquoi l'arrivée de Choguel dérange la 5ème colonne nekoni m'en famou. Bilaye



■ Larmes des pauvres

Dans une vidéo de 5'01" le chef la branche #Burkina-bé du #JNIM adresse solennellement un message à la population du Faso et particulièrement au capitaine Ibrahim Traoré sur sa décision d'inclusion des populations civiles (#VDP) dans le conflit.



Abou Mahamadou alias Zafar Dicko héritier de son défunt frère Malam Dicko fondateur du groupe Ansarul islam (branche Burkinabé du JNIM) s'adresse pour la première fois aux autorités sur sa stratégie d'inclusion des civils dans le conflit qui l'oppose au JNIM

■ Serge Daniel

Mali-Ecoles- Jihadistes/D'après mes informations de ce 28/11/, des Jihadistes ont exigé la fermeture de 3 écoles publiques de la commune de Aguelhoc dans le nord du Mali :[école de Intechak, de Talabit et de Oukinik) .L'entretien des enseignants était assuré de bonnes volontés.



#Mali-CEDEAO- D'après mes informations, en prélude au sommet des chefs d'état des pays membres de la CÉDEAO prévu le 4 décembre prochain à Abuja, le Médiateur de l'institution sous-régionale pour le Mali (l'ancien Président Nigérian Goodluck. J) est attendu le 29/11/ à Bamako.

■ Amadou Ndiaye

D'un coût de 60milliards, le Sénégal inaugure ce 01 décembre la 2e université de Dakar, Université Amadou Moctar Mbow de Diamniadio. cette université à vocation SCIENCES et TECHNOLOGIES est construit 42ha et à terme va accueillir 40000 étudiants.



■ Kanfari Sonni Anass Maiga

Il n'est pas un espion. Il revenait du Niger où il était pour payer une voiture. Il était avec un chauffeur quand il a été arrêté. Les bourreaux ont libéré le chauffeur et sont partis avec lui qu'ils ont reconnu à travers ses activités d'animation musicale



■ Gouvernement du Mali



Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, a reçu ce lundi 28 novembre 2022, la visite de courtoisie de Monsieur Alexis KAMUHIRE, Auditeur général du Rwanda, accompagné de la Directrice générale de la Coopération Rwandaise ainsi que du Vérificateur général du Mali. Cette visite au Mali de Monsieur KAMUHIRE s'inscrit dans le cadre de sa participation, en qualité d'invité d'honneur, à la cérémonie de remise du Rapport annuel 2021 du Bureau du vérificateur général, au Président de la Transition, Chef de l'Etat, Son Excellence le Colonel Assimi GOITA. Le Chef de la diplomatie malienne a saisi cette occasion pour échanger avec son hôte sur quelques expériences réussies du Rwanda dans les domaines de la gouvernance politique, économique et environnementale ainsi que des transports aériens. Il marqué son grand intérêt pour le modèle rwandais de gouvernance vertueuse basée sur le contrat de performance et la reddition des comptes, avant de conclure que le renforcement de la coopération sud-sud pourrait être une des réponses majeures aux défis multiformes de nos pays africains.

Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI.



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

L'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS), sur financement de son budget de l'exercice 2023, lance un appel d'offres ouvert relatif à **l'entretien et nettoyage des locaux de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) en trois (03) distincts.**

Les sociétés ou entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le dossier d'appel d'offres à la Direction Financière et Comptable de l'INPS tous les jours ouvrables de 08 heures à 15 heures contre paiement de la somme non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA.**

La séance d'ouverture des plis aura lieu le **Judi 29 Décembre 2022 à 13 heures** dans la salle du Conseil d'administration de l'INPS, Direction Générale sise Square Patrice Lumumba en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

Les offres doivent être déposées au Secrétariat Particulier du Directeur Général au plus tard le **Judi 29 Décembre 2022 à 12 heures** et accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal au moins à **quatre millions francs CFA (4 000 000 F CFA)** pour le lot1 et **trois millions francs CFA (3 000 000 F CFA)** pour les lots 2 et 3.

OUSMANE KARIM COULIBALY

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

L'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS), sur financement de son budget de l'exercice 2023, lance un appel d'offres ouvert relatif au **gardienage et surveillance des locaux de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) en trois (03) distincts**.

Les sociétés ou entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le dossier d'appel d'offres à la Direction Financière et Comptable de l'INPS tous les jours ouvrables de 08 heures à 15 heures contre paiement de la somme non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA**.

La séance d'ouverture des plis aura lieu le **Jeudi 29 Décembre 2022 à 14 heures** dans la salle du Conseil d'administration de l'INPS, Direction Générale sise Square Patrice Lumumba en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

Les offres doivent être déposées au Secrétariat Particulier du Directeur Général au plus tard le **Jeudi 29 Décembre 2022 à 12 heures** et accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal au moins à **quatre millions francs CFA (4 000 000 F CFA)** pour le lot1 et **trois millions francs CFA (3 000 000 F CFA)** pour les lots 2 et 3.

OUSMANE KARIM COULIBALY

Destitution du maire de Kadiana : La transition donne un sens à la bonne gouvernance locale !



C'est par un décret interministériel en date du 9 novembre dernier que l'information de la révocation du Maire de la Commune Rurale de Kadiana (Cercle de Kolondiéba) a été divulguée. Il s'agit de Zoumana Sangaré. Cette décision fait suite aux fautes graves commises par cet élu local, contraires aux devoirs de sa charge.

Signé respectivement par le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, du Premier Ministre par intérim, Ministre de l'Administration et de la Décentralisation, le Colonel Abdoulaye Maïga et celui de l'Économie et des Finances, Alousséni Sanou, le décret N°2022-0669/PT-RM du 9 novembre 2022 a mis fin aux fonctions de Maire de la Commune Rurale de Kadiana, Cercle de Kolondiéba, Zoumana Sangaré pour fautes graves contraires aux devoirs de sa charge. En effet, selon le document officiel qui a fait le tour des réseaux sociaux sur cette affaire, le Maire Sangaré est destitué pour les faits suivants : le non versement des frais d'édilité d'un montant de 8.360.000 de FCFA, le non reversement à la Perception d'un montant de 51.285.000 de FCFA issu de l'indemnisation des infrastructures Communales affectées pour la réalisation de la route Zantiébougou-Kadiana (Frontière ivoirienne), le non reversement d'une partie des fonds reçus de la vente des places du marché aux abords de la route Zantiébougou-Kadiana d'un montant de 820.000 de FCFA ainsi que le retrait et l'affectation irréguliers de parcelles de terrains des particuliers.

Les détails de ces fautes démontrent à plus d'un titre que les ressources financières de certaines localités du pays sont à la disposition souvent d'un seul élu, qui en utilise à sa guise sans crainte ni retenu. Ces types d'élus (à la tête de la plupart de nos communes) s'enrichissent au détriment des véritables missions des mairies. Ils sont des véritables prédateurs fonciers, à la base de la plupart des litiges fonciers, sources de véritables conflits locaux. Un problème qui reste jusqu'à présent sans solution dans notre pays. C'est pourquoi, la décision de la prorogation de leur mandat n'a été du goût de nombreux Maliens qui prônaient la mise en place des délégations spéciales pour mieux faire l'audit de la gestion de ces élus éternels à la tête des différentes mairies durant cette période de transition.

Suspension de l'aide au développement de la France : La France divorce et regrette



Après avoir décidé de la suspension de son aide au développement avec le Mali, en invoquant les relations entre le pouvoir de Bamako et l'organisation paramilitaire russe Wagner, La France regrette l'interdiction au Mali de l'activité des ONG qu'elle finance.

La France a indiqué mardi dernier regretté la décision des autorités maliennes d'interdire les activités des ONG qu'elle finance, évoquant une décision qui intervient malheureusement au détriment de la population malienne. « Nous prenons note et regrettons la décision des autorités de transition maliennes », a indiqué le ministère français des Affaires étrangères dans un communiqué, au lendemain de l'annonce de la décision de Bamako, dont les relations avec Paris ne cessent de se dégrader. Ce divorce annoncé entre Paris et Bamako est diversement apprécié par l'opinion nationale. Pour certains, il suffit au Mali de rompt ces relations avec la France, pour le voir prospère et s'engager sur des voies neuves et heureuses. Hélas, le problème n'est nullement lié à la France elle-même, mais à l'usage qu'on en a fait, sur les bords du Niger, depuis plus de soixante ans, pour les plus réalistes.

M. Yattara / Source : L'Alternance

Cette décision prise par les plus hautes autorités est à saluer et on espère que ça ne sera pas la dernière car la bonne gouvernance doit être un principe à respecter dans le Mali Kura (Nouveau Mali).

Par Mariam Sissoko / Source : Le Sursaut

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikle.com

5ème journée justice-presse : Rapports entre structures de contrôle et de vérification au menu



Sous la présidence du secrétaire général du ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, a eu lieu la 5ème journée d'échanges presse et justice. C'était le vendredi 11 novembre 2022 à la Maison de la presse.

Minée par la corruption et la mauvaise gouvernance, les services de contrôle et de vérification sont appelés à jouer un rôle prépondérant pour la bonne gestion des affaires publiques. Pour ce faire, les missions doivent être connues du public ; d'où l'importance de la présente session. Pour la circonstance, Dr. Boubacar Sidiki Diarra insistera sur l'importance des structures de contrôle dans la lutte contre la corruption et la délinquance financière. D'où le choix du thème de la présente journée : « Synergie dans les rapports fonctionnels entre les structures de contrôle, de vérification et de poursuite dans la lutte contre la corruption, la délinquance économique et financière et pratiques assimilées ».

Aussi bien pour les initiateurs que pour les bénéficiaires de la formation, cette thématique revêt une importance capitale, car le contrôle, la vérification et les poursuites sont des étapes essentielles tributaires de la réussite des procédures de lutte contre la corruption et de délinquance économique et financière. À ce titre, elle doit continuer à capitaliser les expertises des structures de contrôle et de vérification, a souligné le secrétaire général du ministère de la Justice et des Droits de l'Homme. La plupart des affaires judiciaires en matière de corruption ou de délinquance économique et financière sont consécutives à des missions de contrôle ou de vérification à la suite desquelles des constatations opérées relèvent très souvent des comportements frauduleux ou attentatoires aux principes légaux de gestion des fonds publics, indiquera l'orateur.

« L'expérience et la pratique enseignent que l'appréhension des délinquants financiers, en matière de corruption et de délinquance écono-

Transition malienne : Le front social en ébullition



Quatre syndicats pas les moindres ont déposé un préavis de grève pour réclamer la satisfaction de leurs revendications. Les autorités doivent trouver une solution très rapidement.

Plusieurs corporations ont déposé des préavis de grève ces derniers jours au Mali. Ces mouvements concernent différents secteurs notamment la justice et l'éducation. La revendication commune de tous ces syndicats reste l'amélioration des conditions de vie des militants, rapporte le studio tamani. Après les syndicats des magistrats, le syndicat des enseignants signataires du 15 octobre 2016, c'est celui des greffiers, secrétaires de greffes et parquets (SYNAG) qui a aussi déposé un préavis de grève. La corporation dénonce le non-respect des engagements du gouvernement par rapport à « l'indemnité de judicature ». Le syndicat affirme que la grève prendra effet du 7 au 9 décembre prochain. En cas d'échec des négociations, le mouvement reprendra du 12 au 16 décembre prochain, souligne le syndicat.

Les syndicats avaient suspendu leurs grèves à cause de l'embargo imposé au Mali, qui a duré 6 mois.

O.T. / Source : Arc en Ciel

mique et financière, est particulièrement périlleuse en raison du modus operandi, des contraintes sociales et du manque de civisme face aux biens publics », souligne Dr. Diarra.

Pour sa part, le chef de la coopération par intérim de l'ambassade du Canada au Mali, Marc Le Blanc, estime que la présente journée s'inscrit dans le renforcement de la crédibilité, l'efficacité et l'accessibilité de la justice pour l'ensemble de la population du Mali. Avant d'indiquer que la confiance de la population en la justice malienne ne pourra s'établir que si la performance du système judiciaire est accrue et des résultats visibles sont démontrés en matière d'amélioration de la qualité des services aux justiciables.

« La distribution d'une bonne justice est largement tributaire de la mise en œuvre efficace du travail combien important qui doit se faire en amont à travers cette chaîne », a-t-il expliqué. C'est dans ce cadre que son pays va appuyer le Mali d'un montant de 25 milliards.

Madou COULOU / Source : La Preuve

Transformation du coton : La construction de deux unités avec 5000 emplois directs, annoncée par l'état

Le protocole d'accord a été signé entre le Mali et la Chine la semaine dernière. Une usine sera construite à Koutiala et une autre à Bamako pour la transformation de coton.

Ces usines s'appelleront Société malienne de filature (SOMAFIL). A Koutiala, elle sera installée sur une superficie de 50 hectares. Pour Bamako, ce sera sur 70 hectares. Le projet sera réalisé par la société Qingdao de la Chine. Ces unités de filature créeront environ 5 mille emplois directs et plus de 50 mille emplois indirects, affirment le gouvernement malien. Le ministre de l'économie et des finances Alfousseini Sanou explique que pour mieux contrôler les intérêts du pays, « la compagnie malienne de textile à travers la Société malienne de filature (SOMAFIL) détient les 85% du capital et la société chinoise 15% ». Il souligne que « les 15% ont été accordés à cette société parce qu'elle a l'expertise ». Le ministre précise également que « le coût de l'investissement est de 354 millions de dollars ». « Le Mali a l'une des meilleures qualités de coton », conclut le ministre de l'économie et des finances.

Un espoir pour booster la production



La fédération régionale des producteurs de coton de la filiale nord-est de Koutiala et San salut l'initiative. Selon Mamadou Sangaré, conseiller technique de la fédération, cette construction va booster la production cotonnière dans les années à venir. « C'est l'une des grandes préoccupations que nous attendions du gouvernement de la République du Mali, il y a très longtemps. Et quand l'usine sera en marche aussi, ce sera une création d'emplois permanents. Ça va booster même la production. Avec l'installation de ces unités, le taux de transformation du coton va passer de 2% à près de 10%.

Une décision incontournable pour créer des emplois

L'installation des usines de transformation des matières premières est incontournable, si nous voulons créer des emplois au Mali. C'est ce qu'estime Dr Lamine Kéïta, économiste. Selon lui, la signature de ce protocole d'accord entre les deux pays est une « bonne chose ».

Source : Studio Tamani

Blocage du fonds de gestion des cantines scolaires : Le CGS de Sirakoro-Dounfing interpelle la maire de la CIII

Le Comité de gestion scolaire (CGS) de l'école fondamentale de Sirakoro-Dounfing a tenu une assemblée générale, le dimanche 20 novembre 2022 dans la cour de l'établissement. L'objectif de la rencontre était d'échanger avec la population sur les diverses difficultés du groupe scolaire de Dounfing afin d'élaborer un document de projet d'école.

Parents d'élèves et élèves, enseignants, autorités compétentes de l'éducation, syndicats, autorités communales et coutumières, ONG et associations, tous ont répondu massivement à l'appel. Engagé à jamais pour l'épanouissement de l'éducation dans le quartier, le comité de gestion scolaire de l'école fondamentale de Sirakoro-Dounfing a initié cette rencontre pour échanger avec l'assistance en vue d'élaborer un document de projet d'école. Ce document sera reparti, à la fin des travaux de la commission d'élaboration, en trois parties notamment les difficultés de l'école, les perspectives et les recommandations pour une résolution des problèmes.

Par rapport aux difficultés qui enrhumment le bon fonctionnement du système éducatif dans le groupe scolaire de Dounfing, on peut retenir entre autres, le non-paiement de la coopérative scolaire, le port de la tenue scolaire, la délinquance juvénile dans le milieu scolaire, l'effectif pléthorique dans les classes, le problème de documentation, la non-tenue du comité d'apprentissage par les enseignants.

Au cours de la rencontre, deux points majeurs ont fait l'objet de recom-



mandations auprès des autorités compétentes en vue de trouver une solution pérenne dans un bref délai. Il s'agit de l'inaccessibilité des fonds de gestion de la cantine scolaire et ADARS. Selon les membres du comité de gestion scolaire, ces deux fonds semblent être bloqués au niveau de la mairie de la commune III du District de Bamako depuis un bon moment. « On a démarché plusieurs fois madame la maire de la commune III pour débloquer ces fonds, surtout le fonds de gestion de la cantine scolaire, mais sans résultat. Les informations que nous avons, révèlent que ce fonds a été livré par les autorités compétentes. Mais, on ne sait pas pourquoi elle le garde ? Est-ce que c'est un refus, un règlement de comptes ou de la corruption ? Or, ce fonds reste un droit pour les enfants en situation difficile. A cet effet, nous interpellons les plus hautes autorités de la Transition pour résoudre cette situation qui n'a que trop duré », ont-ils regretté.

Boubacar Idriss Diarra / Source : Le Challenger



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

Résilience face à l'insécurité alimentaire :

Les autorités multiplient les initiatives

Le Secrétaire Général du ministère du Développement Rural, Daniel Siméon Kéléma, a présidé, le lundi 27 novembre 2022, la cérémonie de lancement du projet conjoint de renforcement de la résilience des communautés vulnérables à l'insécurité alimentaire, la malnutrition et les effets du changement climatique, à l'hôtel Salam de Bamako. C'était en présence de la représentante de l'Ambassade de la Suède au Mali, des Représentants de UNICEF, du PAM et de la FAO au Mali, des Représentants des différents départements ministériels et des cadres des services techniques.



Il est à noter que le projet quinquennal est initié par l'UNICEF, la FAO et le PAM avec 8 communes des régions de Ségou, Sikasso et Bougouni, comme zones de couverture.

En adéquation avec les priorités du Mali, la Suède a élaboré une "stratégie pour la coopération suédoise au développement avec le Mali 2021-2025", couvrant les objectifs suivants : droits de l'Homme, démocratie, Etat de droit et égalité des genres, sociétés pacifiques et inclusives, environnement, climat et utilisation durable des ressources naturelles.

Le présent programme conjoint d'une durée de 4 ans (2022-2025) vise à stabiliser la sécurité alimentaire et le statut nutritionnel des plus vulnérables sur le court terme et renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle à moyen et long terme. D'où la nécessité de promouvoir la diversification des moyens de subsistance, en améliorant l'accroissement durable de la productivité agricole tout en adressant les effets du changement climatique en milieu rural et la préservation de la biodiversité.

Le projet conjoint de renforcement de la résilience des communautés vulnérables à l'insécurité alimentaire, la malnutrition et les effets du changement climatique est financé à plus de 12 milliards de francs par le Royaume du Suède. La coopération suédoise intervient au Mali à travers la programmation conjointe Eu-

ropéenne (PCE) 2020-2024.

Dans ses propos liminaires, le Secrétaire général du ministère du Développement Rural, Daniel Siméon Kéléma, a affirmé que ce projet aborde des thématiques dont la pertinence n'est plus à démontrer dans notre pays ; et plus généralement, dans la région du sahel. En effet, l'impact du changement climatique sur les moyens de subsistance et les habitudes de consommation de nos populations est de plus en plus visible, et affecte la résilience des communautés. La population en situation d'insécurité alimentaire augmente non pas parce que rien n'est fait pour y remédier, mais parce que, les défis sont de plus en plus grands dans un contexte de chocs multiformes. Il en va de même pour la malnutrition, surtout parmi les enfants de moins de cinq ans dont le niveau reste préoccupant sur les dix dernières années avec des zones ayant franchi le seuil d'alerte.

Selon Daniel Siméon Kéléma, le gouvernement et ses partenaires sont à la tâche pour répondre vigoureusement à ces problématiques qui, si elles ne sont pas gérées de façon adéquate, risquent de compromettre la productivité des générations futures.

« **Mon département souscrit avec une ferme conviction à ce projet dont l'ambition est de renforcer la résilience des**

communautés vulnérables à l'insécurité alimentaire, la malnutrition et les effets du changement climatique. Son alignement sur les objectifs stratégiques des priorités de résilience au Mali est évident. Au moment où des chocs externes tels que la pandémie de la COVID-19, la flambée des prix des produits de large consommation et des intrants agricoles ont cumulativement touché de plein fouet les populations, le Gouvernement, sous la conduite clairvoyante et avant-gardiste du Président de la Transition, Assimi Goïta, fait des efforts à travers des mesures sociales pour appuyer les couches les plus vulnérables. Ce projet va permettre de renforcer durablement les acquis de ces efforts en mettant l'accent sur les capacités de résilience des communautés et des systèmes face à ces chocs tout en créant les conditions endogènes de participation, d'appropriation des interventions aussi bien par les élus locaux que par les communautés elles-mêmes. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons délibérément fait le lancement technique au niveau des régions bénéficiaires du projet avant le présent lancement au niveau central », a-t-il souligné.

Dans la même dynamique, Daniel Siméon Kéléma, a indiqué que le ciblage des secteurs concernés par le projet apporte une grande opportunité de cohérence et permettra de renforcer les synergies des actions prioritaires à la fois des départements de la décentralisation, du développement rural, de l'agriculture, de la santé et de l'économie solidaire ainsi que des différents services techniques aux niveaux régional, local et communal.

■ Ibrahim Sanogo

Alliance des journalistes pour le développement de la culture : **Transformer la fibre de coton en terre africaine !**

A l'occasion de la 3ème édition de la journée textile du Mali, l'Alliance des journalistes pour le développement de la culture a animé une conférence-débats le 25 novembre dernier, au Palais de la culture Amadou Hampaté Bâ. La conférence était co-animée par Ousmane Coulibaly, Directeur général du centre de développement de l'artisanat textile (CDAT), Mamadou Moustapha Baro, représentant résident de l'UEMOA au Mali et Dr Aboé Modeste, expert en industrie textile, chargé de la filière coton au Burkina Faso.

L'objectif de cette rencontre était d'échanger et partager la stratégie du développement ; et les efforts de l'UEMOA en matière de filière coton et textile. En effet, la filière coton est considérée comme une donnée essentielle du développement, dans l'espace UEMOA.

Dans l'optique du développement du coton et des textiles, l'UEMOA s'est fixé 5 objectifs stratégiques qui touchent tous les maillons de la production cotonnière. Entre autres, : il s'agit d'améliorer la productivité des filières coton-textile de l'UEMOA, d'améliorer la qualité du coton, de soutenir le développement et la promotion du coton et textile sur le marché national et international et de développer la transformation locale de la fibre du coton et favoriser le développement de la promotion de la graine de coton.

Selon Aboé Modeste, certains pays membres de l'UEMOA ont assez produit le coton et assez exporté la fibre du coton en terre africaine.

Selon lui, « **Il faut maintenant transformer la fibre du coton en terre locale pour créer la valeur ajoutée, créer des emplois parce que c'est un vecteur qui crée beaucoup d'emplois et la jeunesse en a besoin. Avec le chômage qui ne cesse de monter, nous devons transformer nos produits agricoles précisément le coton en vue d'embaucher les jeunes. Le challenge maintenant, c'est de transformer notre fibre au lieu de l'exporter à un tel local** ».

Au cours des différentes présentations, l'accent a été mis sur les enjeux économiques et socioculturels, le changement de comportement dans la consommation des produits textiles locaux « made in Mali or Africa », et la hausse du taux de transformation locale du coton à long terme dans l'espace UEMOA à l'horizon 2025.



Conformément à ces missions de promouvoir la transformation des matières textiles localement produits au Mali, accompagner les artisans et les former, le Centre de développement de l'artisanat textile du Mali est en train de construire un grand centre, bien équipé qui lui permettra d'atteindre ses objectifs.

« **Ce nouveau centre va nous permettre de bien mener nos activités et le contrôle de la qualité. Ça va être une source pour nous de pouvoir utiliser les sortants de CEFETEX à notre niveau, au lieu qu'ils sortent et partent ailleurs** », a expliqué Ousmane Coulibaly, Directeur général du CDAT. Pour sa part, Mamadou Moustapha Baro, a salué l'initiative de ces journées Malifiniw et a encouragé les organisateurs. « **L'organisation des journées Malifiniw est désor-**

mais inscrite dans les agendas. C'est une bonne dynamique qu'il faut également encourager », a-t-il félicité.

Il est à noter que depuis 2018, l'Alliance des journalistes pour le développement de la culture organise ces journées, dans le but de contribuer à la promotion et la mise en valeur du textile malien aux yeux du monde.

Rappelons que le Mali est 1er producteur de coton en Afrique, avec un record de production de plus de 760 000 tonnes au titre de la campagne 2021-2022. Avec un tel record, on peut dire que la culture du coton assure des revenus monétaires réguliers à une fraction importante de la population rurale, et sa transformation est un plus pour le pays.

Aminata Dagnon

Inclusion des personnes en situation de handicap : L'association ATDEF lance le projet 6ème sens

L'association Tiessiri pour le droit des Femmes et des Enfants a lancé officiellement les activités de son projet dénommé, "6ème sens, inclusion des personnes en situation de handicap dans le district de Bamako". Ce projet, en effet, vise à favoriser la scolarisation des jeunes déficients visuels dans un cadre inclusif ainsi que participatif aux activités citoyennes.

Cette activité a été marquée par la présence du chargé de mission du Ministère de l'Action Humanitaire, de la solidarité et des déplacés Kaou Abdramane Diallo, représentant le Ministre ; de la Présidente de l'Association Tiessiri pour le droit des Femmes et des Enfants, Amaninta Nampé Sidibé et du représentant de Voice-Mali Abdoul Wahab Touré.

Le projet 6e sens : Inclusion des personnes en situation de handicap dans le district de Bamako est une initiative de l'Association Tiessiri pour le droit des Femmes et des Enfants (ATDEF). Il est financé à hauteur de 10 000 Euro soit environ de 6 500 000 FCFA par Voice-Mali.

Dans son discours, la présidente de l'association Tiessiri pour le droit des Femmes et des Enfants a expliqué que, c'est suite au nombre de cas de non scolarisation et de déscolarisation des jeunes déficients visuels, dans le district de Bamako que, son association a décidé de mettre en place un projet pour leur inclusion à Bamako.

Aussi, elle a précisé que compte tenu de la nécessité d'impliquer les citoyens, l'ATDEF interviendra en collaboration avec des organisations locales de protection et de promotion des personnes en situation de handicap.

Parlant des objectifs du projet 6ème sens, elle a souligné qu'il a pour objectif, entre autres, de former 10 jeunes formateurs spécialisés (voyants et non-voyants en braille (écriture pour déficients visuels) ; former directement 10 jeunes formateurs spécialisés en TIC pour non-voyants qui auront la charge de former des enseignants spécialisés ; former 15 jeunes (voyants et non-voyants aux AVJ (Activité de Vie Journalière) ; former 15 jeunes aux techniques de réarmement moral ; promouvoir la prévention de la cécité à Bamako et sensibili-

ser les populations pour lutter contre la stigmatisation des personnes en situation de handicap à Bamako.

Pour sa part, le représentant de Voice-Mali a indiqué que Voice est une initiative du ministère des affaires étrangères de Pays Bas qui en assure le financement dans le cadre de sa politique générale, « dialogue et dissidence ». Elle est exécutée par un consortium entre Oxfam Novib et Hivos. « **Voice est un mécanisme de subvention novateur destiné à soutenir les détenteurs de droits et les groupes confrontés à la marginalisation, discrimination dans leur effort pour exercer une influence sur l'accès aux services productrices et sociaux et sur la participation politique** », a-t-il expliqué.

A son tour, le représentant du Ministre de l'Action Humanitaire, de la solidarité et des déplacés Kaou Abdramane a souligné que ce

genre d'initiative vient en appui aux activités que mènent son département. « **La vocation du ministère est d'aider les plus vulnérables, les plus faibles, c'est-à-dire les personnes en situation d'handicaps** », a-t-il indiqué.

Enfin, il a félicité la présidente de l'association Tiessiri pour le droit des femmes et des Enfants, Amaninta Nampé Sidibé pour le projet 6ème qui permettra effectivement l'inclusion des personnes en situation de handicap. « **Les personnes en situation de handicap ne sont pas des maliens à part, ce sont des maliens à part entière. Aucun malien ne sera mis de côté par le ministère de l'Action Humanitaire, de la solidarité et des déplacés** », a-t-il promis.

■ Maffenin Diarra



La problématique de l'emploi des jeunes : Au cœur de la restitution des assemblées régionales

Le Ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction Civique et de la Construction Citoyenne, Mossa Ag Attaher, a présidé, le jeudi 24 novembre 2022, la cérémonie de restitution des assemblées régionales sur la représentativité des jeunes dans les instances de prise de décision au Mali. C'était en présence du Ministre de la Communication, de l'Economie numérique et de la Modernisation de l'Administration, Harouna M Toureh, du maire de la Commune III du district de Bamako, des représentants du Conseil National de la Jeunesse et des représentants des partenaires techniques et financiers...

Au nom du gouvernement, le Ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction Civique et de la Construction Citoyenne, Mossa Ag Attaher, a félicité la Coalition des Forces juvéniles pour le renouveau (COFOR) à travers sa Présidente Madame Evelyne pour avoir engagé cette belle réflexion sur les questions de représentativité de la jeunesse malienne dans les institutions de prise de décision.

« La thématique qui nous réunit à savoir la représentativité des jeunes dans les instances de prise de décision est d'une importance capitale pour les plus hautes autorités. A titre de rappel, le département de la Jeunesse a lancé l'idée de quota de représentativité de la jeunesse, il y a de cela deux ans en présence de nombre d'acteurs ici présents. En effet, le Colonel Assimi Goita, Président de la transition a placé son mandat sous le signe de la jeunesse. Il disait, je cite : " ... je suis jeune comme vous. Si j'échoue, c'est toute la jeunesse malienne qui a échoué... ", fin de citation. Un message dont la profondeur et le sens doivent avoir un écho en milieu-Jeunes et auprès de toute la jeunesse malienne », a-t-il indiqué.

Dans la même veine, le Ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction Civique et de la Construction Citoyenne, Mossa Ag Attaher, a fait savoir que la question de représentativité des jeunes cadre avec la vision du Gouvernement du Mali, comme en té-

moigne sa politique nationale de la Jeunesse. Cette Politique, qui est l'unique cadre de référence des actions de plein épanouissement des jeunes, s'accompagne de mesures législatives pour favoriser la représentation des jeunes.

La stratégie 7.3. Élaboration et adoption de textes législatifs et réglementaires en faveur de la promotion de la jeunesse et des structures de mise en œuvre de la Politique nationale de la Jeunesse prend en compte, et au

titre de l'année 2023, l'adoption d'une loi sur le quota en faveur de la jeunesse en rapport avec les collectivités territoriales et les organisations de jeunesse.

« Je pus vous dire qu'il y a déjà une moulture sur la question du quota. Aussi, dans la même dynamique, j'ai déjà échangé avec le Président de la Commission des Lois du CNT sur l'idée d'une journée d'échanges avec les membres de sa Commission sur la question du quota jeunes dans la perspective d'approfondir les réflexions sur la question. Si l'objectif du présent atelier de restitution de vos réflexions au niveau régional est d'engager une réflexion collective afin d'harmoniser les compréhensions sur les enjeux, défis et perspectives liés aux mesures législatives et réglementaires nécessaires à assurer une représentation effective des jeunes aux prises de décisions, je fonde l'espoir que les conclusions et recommandations soient une force de proposition qui puisse renforcer les actions en cours au niveau gouvernemental », a-t-il renchéri, avant de déclarer, ouverts les travaux de l'atelier de restitution.

■ Ibrahim Sanogo





Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

CNT : Reconnaissance de Choguel envers Diaw

Le Président du Conseil national de Transition (CNT) a reçu le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga hier 28 Novembre 2022 à son cabinet. Après sa rencontre avec le Président de la Transition, Colonel Assimi Goïta, Dr Choguel Kokalla Maïga a rendu visite au Président du CNT, Colonel Malick Diaw. Une démarche en signe de reconnaissance auprès des autorités de la transition, qui l'ont soutenu durant son repos pour raison de santé.



Le Premier ministre, Chef du gouvernement, Dr Choguel Kokalla Maïga a été reçu par le président du Conseil national de Transition, Col. Malick Diaw. Cette visite intervient après celle du président de la Transition, Col. Assimi Goïta, le vendredi dernier. Elle réaffirme également sa reconnaissance envers les autorités de la transition qui n'ont ménagé aucun effort pour l'assister dans les moments difficiles qu'il a traversés pendant environ quatre mois. C'est ce qui explique aujourd'hui sa démarche envers ces autorités, afin de leur témoigner sa profonde gratitude.

Aussi, Dr Choguel s'est rendu au CNT pour témoigner sa reconnaissance à cette institution pour tous les efforts déployés en vue du succès de la Transition. Il a profité de cette ren-

contre avec l'Honorable Colonel Malick Diaw pour remercier l'ensemble des autorités de la Transition pour leur soutien.

« **Je suis venu remercier le Président Malick DIAW et lui dire que je suis apte à reprendre le Travail** » a-t-il déclaré.

« **A ce stade de mon propos, permettez-moi d'exprimer encore une fois au Président de la Transition, Chef de l'État, le Colonel Assimi Goïta, ma profonde gratitude et mes vifs remerciements pour avoir su préserver mon intimité pendant tout ce temps et m'avoir mis à l'abri du mauvais œil et de la mauvaise langue. [...]** Il me plait de partager l'expression de cette gratitude avec les colonels Malick Diaw, Président du Conseil national de

Transition CNT) Sadio Camara, Modibo Kone et Ismaël Wagué. Chaque visite rendue a été une occasion de réitérer leur désir de rester ensemble jusqu'au bout », a reconnu le Premier ministre dans une note de remerciement.

Il a, par ailleurs, salué le Colonel Abdoulaye Maïga qui a accepté la redoutable charge de Premier ministre par intérim ; fonction qu'il a remplie à souhait, tout en exerçant ses missions de Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Porte-parole du Gouvernement.

Pour rappel, le Premier ministre Dr Choguel Kokalla Maïga qui a été absent depuis environ quatre mois pour raison de santé a été victime d'un accident vasculaire cérébral en août et a

été hospitalisé. Le Président de la Transition a désigné le ministre de l'Administration Territoriale et porte-parole du gouvernement, le colonel Abdoulaye Maïga pour assurer son intérêt.

Après cette retraite médicale de quelques mois, le Dr Choguel Kokala MAIGA, Premier ministre, Chef du Gouvernement, choisi pour sa première sortie publique la rencontre du Président de la Transition, Colonel Assimi Goïta. Au sortir de cette rencontre à Koulouba, le Premier ministre a appelé les Maliens à l'union derrière la transition malgré les difficultés. « **En ce qui nous concerne, sous son autorité pour ainsi dire, nous sommes condamnés à réussir, parce qu'il n'y a pas autre choix** », a dit le Premier ministre, ajoutant que « **quand on décide de prendre sa souveraineté en main, il n'y a pas de demi-mesure, il n'y a pas de marche arrière** ».

Également il a remercié l'ensemble des forces vives de la nation qui ont prié pour son rétablissement. « **Après plus de trois (3) mois d'absence, me revoici, parmi vous, en pleine possession de mes capacités physiques et intellectuelles. Gloire au Tout Puissant, le Tout Miséricordieux. Je m'en voudrais si je ne saisis pas ce moment empreint de solennité, remercier du fond du cœur, l'ensemble de nos compatriotes, de l'intérieur et de la diaspora, ainsi que tous les Panafricains. Des plus petits hameaux aux plus grandes agglomérations, me sont parvenues, des mosquées, des églises et des temples, les prières et les invocations des compatriotes anonymes et des serviteurs du culte. La mission entamée sera poursuivie avec plus d'engagement et de détermination** », a-t-il annoncé.

Visiblement en pleine forme, le Premier ministre a laissé entendre, à sa sortie d'audience à Koulouba que son état de santé s'est amélioré aujourd'hui et que c'est la raison de sa présence à Koulouba. « **C'est la reprise presque, avec le Président, dans quelques jours, nous allons décider. Mais le simple fait de venir le rencontrer montre que nous sommes déjà dans la reprise** », a-t-il fait savoir. Avant de « **saluer et féliciter le Président et toute son équipe pour le travail colossal qui a été abattu ces quatre derniers mois qui ont été très**

difficiles pour les autorités ».

Le Chef du Gouvernement a également rassuré être déterminé aux côtés du Président de la Transition, « **à conduire l'action qu'il m'aura confiée, que les Maliens m'auront confiés jusqu'au bout** ».

Pour finir, il a fait savoir que, « **c'est la reprise presque, avec le Président, dans quelques jours, nous allons décider. Mais le simple fait de venir le rencontrer mon-**

tre que nous sommes déjà dans la reprise ».

Quoi qu'il en soit, la reprise effective du Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga passe par la décision du Président de la transition, Colonel Assimi Goïta vers qui les yeux sont désormais rivés.

■ Binadjan Doumbia



Justice Mali : Garantir la Protection des droits fondamentaux !

La section administrative de la Cour suprême du Mali a procédé à l'ouverture de deux jours d'atelier sur « le rôle des juridictions administratives suprêmes dans la protection des droits fondamentaux : perspective comparée ». C'était hier lundi dans les locaux de la Cour suprême, présidée par le président de ladite institution en présence des représentantes de l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne au Mali Mme Kirsten Staudt et de la fondation Max Planck pour la paix internationale et l'Etat de droit Dr Kathrin Maria Scherr.

Cet atelier d'échanges, 2ème du genre, vise à mettre en exergue le rôle crucial de la juridiction administrative suprême en matière de protection des droits fondamentaux dans les pays dépourvus de recours individuels devant la juridiction constitutionnelle et explorer les mécanismes juridiques permettant de renforcer l'effectivité de cette protection. Comme disait un professeur de droit : « **le juge administratif apparait comme le songeur de l'action de l'administration et par extension un procureur de liberté publique** ».

Dr Kathrin Maria Scherr expliquera pour sa part que ceci est d'autant plus vrai au Mali, dans l'attente de l'introduction d'une procédure de recours individuel devant la juridiction constitutionnelle. « **Au Mali plus qu'ailleurs, la juridiction administrative suprême constitue l'unique forme dans laquelle le citoyens malien peut se tourner lorsque ses droits fondamentaux garantie par la constitution sont menacés** », a-t-elle déclaré.

Cette session est financée par le ministère des Affaires étrangères de la République Fédérale d'Allemagne à travers la fondation Max Planck pour la paix internationale et de l'Etat de droit. La représentante de l'Ambassadeur n'a pas manqué de renouveler leur engagement d'accompagner la juridiction malienne. « Pour nous, c'est très important d'aider les hautes institutions juridiques au Mali à approfondir leurs excellences dans le domaine des droits fondamentaux. La fondation Max Planck pour la paix a beaucoup d'expertises et reste à l'écoute des demandes des institutions juridiques » pour « **apporter une plus-value qui**

va à la fin bénéficier aux maliens qui ont recours à ces institutions », a expliqué Mme Kirsten Staudt.

Le premier jour de cet atelier a été consacré aux contours et délimitations des compétences des cours administratives suprêmes et constitutionnelles en matière de protection des droits fondamentaux.

Le second jour contribuera à offrir un aperçu sur le rôle fondamental joué par les juridictions administratives suprêmes francophones en matière de protection des droits fondamentaux par le biais des recours procéduraux qui permettent aux citoyens de faire valoir leurs droits.

M. Djoukal Cissé, conseiller à la section administrative de la Cour suprême, indique pour

sa part que « **C'est d'une grande importance pour nous, parce qu'il s'agit d'échanger sur les possibilités et les garanties qui sont offertes aux citoyens par rapport à la protection des droits fondamentaux. Etant donné qu'on est dans un pays où le citoyen ne peut pas exercer un recours direct au niveau de la cour constitutionnelle. Il est important qu'on sache comment les cours administratives peuvent palier à cet inconvénient pour pouvoir assurer la protection des droits fondamentaux au niveau des citoyens** », a-t-il précisé.

Les libertés et les droits fondamentaux sont des piliers importants de la démocratie et doivent bénéficier d'une protection particulière. C'est pourquoi, le président de la Cour suprême après les remerciements pour l'initiative de cet atelier, a souligné que l'article 241 de la loi 2016-046 du 23 septembre 2016 prévoit que le président de la section administrative peut ordonner toute mesure utile à la sauvegarde d'une liberté fondamentale. « **Le présent atelier vise à faire insérer dans notre arsenal juridique le mécanisme permettant à la section administrative de faire censurer les lois institutionnelles en vue d'assurer une meilleure protection des droits fondamentaux** », a conclu le président de la Cour suprême du Mali.

Aminata Dagnon



Retrait du contingent Allemand du Mali : L'ambassadeur Dietrich Pohl explique

L'Allemagne a annoncé le retrait de son contingent de la MINUSMA dans les opérations de la stabilisation du Mali. Lors d'une conférence de presse, animée la semaine dernière, l'ambassadeur d'Allemagne au Mali, Dietrich Pohl, a indiqué les raisons ayant motivé son pays à prendre cette décision de retrait du contingent militaire au sein de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) prévu en mai 2024.

Malgré cette annonce de retrait de ses troupes au Mali, le diplomate allemand en poste au Mali a réitéré la volonté de son pays à accompagner le Mali dans son développement.

D'après l'ambassadeur Dietrich Pohl, cette décision ne signifie pas que son pays va tourner le dos aux Nations unies ou au Mali. « **Pendant ce temps, on va discuter sur comment soutenir la Minusma dans son important travail** », a indiqué le diplomate allemand, ajoutant que son pays va certainement continuer (avec) les appuis financiers. Il a aussi assuré que l'Allemagne restera un grand partenaire du fonds fiduciaire de la MINUSMA.

Dietrich Pohl est revenu sur les engagements de son pays au sein de la MINUSMA. « **Dès le commencement, nous ne sommes pas venus avec un contingent militaire pour rester au Mali pour toujours. C'est un travail qui doit, à un moment donné, être achevé. Dans ce sens, ces 10 ans d'engagement sont beaucoup déjà** », a-t-il déclaré.

Dietrich Pohl a tout de même assuré que le partenariat avec le Mali va se poursuivre. « **L'Allemagne est prête à continuer à accompagner le Mali dans son développement** », a-t-il soutenu.

Pour le diplomate allemand, il faut agir sur beaucoup de plans pour parvenir à lutter contre le terrorisme et l'instabilité. « **Il ne s'agit pas juste d'aller sur le champ pour tuer des terroristes, mais pour atténuer les souffrances des populations. Je pense que c'est cela qui compte. Et on est fortement engagé dans ce sens** », a fait savoir Dietrich Pohl.

Le diplomate allemand dira que son pays a bien compris que le début de 2024 marque une phase extrêmement importante pour le Mali avec des élections démocratiques et transparentes qui vont marquer le retour à l'ordre constitutionnel.

« **C'est le moment où le pays a besoin de l'accompagnement de ses partenaires et de ses amis. C'est pour cela que le gouvernement allemand a voulu s'engager jusqu'à ce point et au-delà pour bien accompagner ce moment** », a-t-il indiqué.

Dietrich Pohl a tenu à préciser qu'entre le Mali et l'Allemagne, il n'y a vraiment pas de mécontentement et de zones d'obscurité.

Concernant l'interdiction des activités des ONG sur financement de la France par les autorités du Mali, Dietrich Pohl a espéré qu'à un moment donné, « **on pourrait trouver les bonnes voies de dialogue et d'apaisement qui profiteraient à tout le monde** ».

L'Allemagne avait annoncé en début du mois de novembre son intention de retirer ses troupes du Mali d'ici à mai 2024, mettant fin à son engagement au sein de la mission de l'ONU au Mali.

« **Le gouvernement allemand a décidé aujourd'hui de proposer au Bundestag de prolonger pour la dernière fois d'un an, en mai 2023, le mandat de l'intervention de la Bundeswehr au Mali, afin que cette intervention prenne fin de manière structurée, après dix ans** », a indiqué le porte-parole Steffen Hebestreit dans un communiqué. Cette ultime prolongation « **tient notamment compte des élections au Mali, prévues pour février 2024** », précise-t-on de même source. La décision a été communiquée à l'issue d'une réunion entre la



Chancellerie, les ministères de la Défense et des Affaires étrangères, à laquelle participait le chancelier Olaf Scholz. Elle intervient alors que l'avenir de la mission de l'ONU, en place depuis 2013 pour stabiliser le pays menacé d'effondrement sous la poussée djihadiste, est de plus en plus incertain. A part l'Allemagne, cinq autres pays ont décidé en l'espace de quelques mois d'arrêter ou de suspendre la participation de leurs soldats. La Bundeswehr est un important contributeur de cette mission avec un contingent pouvant aller jusqu'à 1.400 hommes.

Une source gouvernementale avait déclaré la semaine dernière que le retrait des Allemands aurait lieu d'ici la fin de 2023. Mais la décision de se retirer de la mission de l'ONU, et le calendrier précis, ont provoqué des tensions au sein de la coalition au pouvoir en Allemagne, ont rapporté plusieurs médias. La Ministre de la Défense, Christine Lambrecht, issue du parti social-démocrate du chancelier, et l'armée, font pression depuis des mois en faveur d'un retrait, arguant que les autorités maliennes empêchent les troupes de mener à bien leurs missions, a rapporté l'hebdomadaire Spiegel. Mais, la Ministre des Affaires étrangères, Annalena Baerbock, du parti des Verts, s'est opposée à un retrait, affirmant que la mission était nécessaire pour protéger la population civile du pays et qu'un départ porterait atteinte à la réputation internationale de l'Allemagne.

■ Binadjan Dombia

Élaboration de la charte d'éthique et des valeurs du mali : Façonner le "MALIDEN KURA"

Du 14 et 15 Novembre 2022, le Palais de la Culture a abrité l'atelier national de consultation pour l'élaboration de la Charte d'Éthique et des Valeurs du Mali. Présidé par le ministre de l'artisanat, de la culture, de l'industrie hôtelière et du tourisme, Andogoly Guindo, il a enregistré la présence des personnalités dont des légitimités traditionnelles issues de l'ensemble des aires culturelles.



Le Conseil des Ministres du mercredi 13 octobre 2021 a adopté la communication verbale relative à l'adoption d'un document référentiel dénommé « Charte d'éthique et des valeurs du Mali ». Pour la mise en œuvre de cette charte, deux organes ont été créés. Un Comité de pilotage qui a travaillé sur les aspects administratifs et un Comité scientifique chargé de l'élaboration du document référentiel. Ainsi, le Comité de pilotage s'est réuni le 2 décembre 2021.

Les travaux du Comité scientifique dirigé par le Pr Famagan-Oulé KONATE ont permis de recueillir de nombreuses valeurs en partage dans nos communautés. Cet atelier de deux jours vise à collecter les valeurs mais aussi à affiner le travail proposé par le Comité scientifique de la Charte.

Dans son discours d'ouverture, le ministre de l'artisanat, de la culture, de l'industrie hôtelière et du tourisme, Andogoly Guindo, a félicité les participants pour le choix porté sur eux pour apporter non seulement de la valeur ajoutée au travail du Comité scientifique mais aussi pour servir de gouvernail à une mission hautement stratégique et importante pour combler les attentes de notre peuple au sortir de cette transition. Il s'agit de veiller à permettre à ce premier draft d'être le reflet de l'ensemble du Mali.

« Nous avons un territoire en partage depuis des siècles. Cette cohabitation a forgé un espace commun de partage de valeurs, de prismes d'appréciation et de compréhension du monde mais aussi de partage de rites et coutumes qui par imbrication, ont donné des

systèmes de gouvernance qui ont fait la grandeur des Empires ayant eu nos territoires comme frontières », a souligné le ministre Guindo.

Le chef du département en charge de la culture a invité les participants à puiser au plus profond des traditions et des pratiques ancestrales et nouvelles pour diagnostiquer le malien du 21ème siècle dans sa sociabilité, sa gouvernance, son rapport au travail, au bien public, à l'autorité pour donner les outils devant permettre de façonner le « Malien nouveau », le Maliden Kura pour une consolidation du Mali Kura.

Bintou Diarra

Source : Le Challenger

Guinée équatoriale : Le président Obiang N'Guema M'Bassogo rempile pour un nouveau mandat de sept ans

Selon les résultats de la Commission électorale de Guinée équatoriale, le PDGE du président Obiang Nguéma a comptabilisé 405 910 sur un total de 427 661 électeurs, lors du scrutin présidentiel du samedi dernier. Le chef d'Etat est en fonction depuis 43 ans.



Le président de la Guinée équatoriale, Théodoro Obiang Nguema Mbasogo (photo) a été réélu pour un nouveau mandat à la tête de son pays. Les résultats des élections présidentielles organisées samedi 26 novembre ont donné victoire au chef d'Etat, avec 94,9 % des suffrages exprimés, selon les chiffres de la Commission électorale.

« La Commission électorale nationale proclame le candidat Obiang Nguema Mbasogo, président de Guinée équatoriale pour les 7 prochaines années », a annoncé Faustino Ndong Esono Eyang, président de la Commission électorale. Selon l'institution, le taux de participation à l'élection s'est établi à 98 %.

A la tête du Parti démocratique de Guinée équatoriale (PDGE) qui s'est entouré d'une coalition de 15 partis, Théodoro Obiang s'apprête donc à battre le record de 50 années à la tête

d'un pays qu'il dirige déjà depuis plus de 43 ans. Bien que l'opposition ait dénoncé des « fraudes massives » avant le scrutin, il faut souligner que la coalition gouvernementale a également remporté plusieurs victoires lors des élections locales et parlementaires qui se déroulaient au même moment. Les 100 sièges de députés et les 55 de sénateurs qui étaient en jeu lors des élections parlementaires ont ainsi été raflés par le PDGE et ses alliés, tandis que 588 sièges ont été raflés par la coalition lors des municipales.

Ces élections interviennent après un bilan socio-économique peu reluisant pour le pouvoir en place. Bien que la découverte d'importantes réserves de pétrole dans les années 1990 a permis à la Guinée équatoriale de devenir le troisième producteur de pétrole d'Afrique subsaharienne après le Nigeria et l'Angola, la situation macroéconomique et

budgétaire du pays s'est détériorée depuis la fin du dernier super cycle des matières premières de 2014, avec une croissance négative moyenne du PIB de 2015 à 2021.

Bien que les conditions se soient améliorées au premier semestre de l'année 2022, la situation sociale reste une inquiétude pour de nombreuses institutions internationales, déjà que les données récentes sur le taux national de pauvreté restent indisponibles.

« Sans aucun doute, nous avons mené une grande campagne, démontrant par des faits que le PDGE est la garantie pour le présent et l'avenir de la Guinée équatoriale », a indiqué sur twitter Teodoro Obiang Nguema Mangué, fils du chef de l'Etat et vice-président du pays.

Source : Agence Ecofin

Burkina : Nouvelle manifestation de soutien au capitaine Traoré

Des rumeurs circulent sur une éventuelle tentative de déstabilisation du régime en place. Une centaine de personnes ont manifesté, ce lundi à Ouagadougou, en soutien au président Ibrahim Traoré visé, selon eux, par un complot, a constaté APA.

Les manifestants ont dit disposer d'informations sur une présumée « tentative de déstabilisation » du régime du Capitaine Ibrahim Traoré.

« Nous ne voulons plus de coup d'Etat. Et toute personne qui va tenter deviendra président mais ne gouvernera pas », a affirmé Elza Nongana, autoproclamé porte-parole des manifes-

tants.

Plusieurs éléments audiovisuels parvenus à APA et circulant sur les réseaux sociaux font cas de tentative de sabotage des actions du capitaine Ibrahim Traoré, au pouvoir depuis début octobre 2022 après la chute du lieutenant-colonel Paul-Henri Damiba, lui-même tombeur de Roch Kaboré, huit mois plus tôt.

Réunis à la Place de la nation, les jeunes ont exigé des assurances que le Capitaine Traoré était bien en sécurité. Ils ont appelé les Ouagalais à les rejoindre dans les rues pour soutenir le président de la transition.

« Nous sommes ici pour avoir la confirmation que le capitaine Ibrahim Traoré va bien et nous y resterons jusqu'à ce que nous ayons des informations », a insisté M. Nongana.

Depuis fin septembre 2022, des jeunes manifestent régulièrement pour apporter leur soutien au nouvel homme fort du pays. A la mi-octobre, plusieurs personnes avaient battu le pavé pour exiger que le capitaine Ibrahim Traoré soit désigné Chef de l'Etat à la veille des assises nationales au sortir desquelles, il a été maintenu à la tête du pouvoir pour une transition de 21 mois.

Source : APA





Mondial 2022 : Le Cameroun arrache le nul face à la Serbie

Les Lions indomptables, ce lundi à Al Janoub Stadium de Doha (Qatar), ont partagé les points avec les Aigles au terme d'un match à rebondissements (3-3). Le Cameroun est toujours en vie dans cette Coupe du monde 2022. Les Lions indomptables, pour leur deuxième rencontre dans la compétition, ont contraint la Serbie au nul (3-3). Pourtant, les protégés de Samuel Eto'o ont idéalement entamé la partie.

Sur un corner frappé par André-Frank Zambo Anguissa, Nicolas Nkoulou reprend le ballon de la tête. Oublié au second poteau, Jean-Charles Castelletto, son compère de la défense centrale, ouvre facilement le score du pied droit (29'). Mais dans les six minutes de temps additionnel de la première période, le Cameroun encaisse deux buts. Strahinja Pavlović égalise de

la tête pour la Serbie (45'+1). Devis Epassy, remplaçant d'André Onana dans les cages, s'incline une nouvelle fois sur un tir du gauche de Sergej Milinković-Savić (45'+3). Sonnés, les Lions indomptables ne reprennent pas leurs esprits pendant la pause. L'avant-centre Aleksandar Mitrović, bien placé dans la surface de réparation, conclut alors une belle action collective des Aigles (53').

C'est à ce moment que le sélectionneur Rigobert Song décide de lancer Vincent Aboubakar, non titularisé comme lors de la défaite initiale face à la Suisse (1-0). L'attaquant d'Al-Nasr Riyad (Arabie saoudite) change complètement la physionomie du match.

Parti à la limite du hors-jeu, Aboubakar réduit le score sur un magnifique lob (63'). Trois minutes plus tard, il piège encore la défense serbe mal alignée et sert un caviar à Eric Maxim Choupo-Moting. Le sociétaire du Bayern Munich catapulte du gauche la balle au fond des filets pour remettre les deux équipes à égalité.

Avec ce nul, le Cameroun entretient un mince espoir de qualification au second tour. Les Lions

Source : APA



Bélier (21 mars - 19 avril)

Il existera un risque non négligeable de conflit au travail cet après-midi. Celui-ci pourrait avoir pour cause un changement de planning qui aura des incidences sur votre vie familiale. Essayez malgré tout de conserver votre fair-play. Un problème, un contretemps pourrait survenir ce jour si vous êtes en procédure d'achat ou de vente d'une maison. Vous pourriez également devoir faire face à des dépenses imprévues pour votre foyer ou votre famille.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Changements dans vos attributions, défaut de coordination, d'information, vous aurez fort à faire aujourd'hui... Ami Taureau, votre travail ne sera pas un long fleuve tranquille. Il ressemblera plutôt à un torrent de montagne excessivement tumultueux...

Vous le direz à votre partenaire et à vos enfants : tant que le frigo n'est pas vide, ou presque, vous ne ferez pas de courses ! Avec vous, pas de gaspillages alimentaires et pas de gaspillages tout court... Vous serez intransigent sur le sujet !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Saturne rétrograde vous fera traverser une passe délicate. Découragé devant l'ampleur des chantiers en cours, vous manquerez de motivation ou vous aurez du mal à faire passer un message à cause de dysfonctionnements internes dont vous ferez les frais.

Vous serez dans une phase de développement, grâce à de bonnes décisions et à des comptes positifs. Vous bénéficierez d'une bonne intuition, ce qui vous mettra à l'abri d'erreurs de jugement sur vos investissements ou de vos choix en matière de finances.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Mars en Cancer peut vous donner envie de finir les tâches d'un collègue, amorcées depuis longtemps. Du courage et de la motivation sont au rendez-vous pour y parvenir. Cet état d'esprit vous aide à tenir une journée assez fatigante comme stressante.

Le budget loisir est insuffisant et les charges continuent d'être importantes. Elles donnent l'impression que vous travaillez pour régler vos factures sans profiter de votre salaire. Des paiements restent obligatoires et obligent à réduire le train de vie.



Lion (22 juillet - 23 août)

Attendez-vous, si vous devez voyager pour le travail, à des incidents ou contretemps qui pourraient compromettre votre mission. Dites-vous que rien n'arrive jamais sans raison. Peut-être vous fait-on signe que vous faites fausse route ?

Vous pourriez recevoir un rappel d'une administration au sujet d'une facture que vous avez oubliée de régler. Il se pourrait qu'une majoration soit appliquée. Essayez d'appeler pour obtenir un arrangement à l'amiable.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Votre supérieur vous donnera verbalement un ordre. Ce dernier pourra ne pas respecter le code du travail, ce qui vous placera en infraction vis-à-vis de la loi. Vous allez lui obéir sans broncher. N'oubliez pas de lui demander une confirmation écrite...

Ami Vierge, vous serez encore plus insouciant que la cigale de la célèbre fable... Cette dernière chantait durant tout l'été. De votre côté, en plus de chanter, vous allez dépenser, jouer, etc. Pourtant, vous devez bien savoir ce qui lui arrive à la fin !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Le changement commencera par une prise de conscience de vos atouts, que vous abattrez dans le cadre de votre activité. Les félicitations et les remerciements vous donneront bon espoir de grimper un nouvel échelon ou de faire connaître vos talents.

Sur le plan financier, vous ne risquerez pas grand-chose et vous n'aurez pas à craindre un revirement de situation. Tant que vous maîtriserez votre budget, il n'y aura pas incident sur vos comptes. Il faudra tout de même faire attention à vos dépenses.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous pourriez être intéressé par un nouveau profil professionnel. Des recherches peuvent s'amorcer et vous accompagner dans vos démarches professionnelles. Votre réseau amical a la possibilité d'influencer votre parcours et de donner un coup de pouce.

Les dépenses vont bon train et elles peuvent être causées par votre besoin de faire plaisir. Les charges et les règlements peuvent se cumuler aux dépenses destinées aux sorties amicales. La prudence et le bon sens vous évitent des tracasseries sur votre trésorerie.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Mars vous donnera un regain d'énergie aujourd'hui pour mener à bien vos objectifs. Vous bénéficierez, en outre, d'une certaine popularité auprès de vos clients ou entourage professionnel qui contribuera à votre succès. Les artistes seront particulièrement inspirés.

Ceux qui, parmi vous, sont actuellement en attente d'une réponse pour une vente immobilière, ou encore en attente d'une réponse au sujet d'une succession, pourraient bien voir leur patience récompensée ce jour. Ce jour sera propice aussi aux propriétaires cherchant un locataire.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Engagements professionnels à prendre ? Contrats à signer ? Vous aurez tendance à brusquer les gens ou les événements pour avoir gain de cause. Cela ne va pas plaire à tout le monde. Ami Capricorne, vous vous accrocherez trop à vos illusions.

Le principal écueil proviendra des dissonances de Mars. Vous n'aurez que de mauvais conseils. En outre, vous aurez une tonne de problèmes concernant une assurance ou un placement. Aujourd'hui, une seule planète suffira à vous gâcher la vie ! Comme quoi...



Verseau (20 janvier - 19 février)

On aura beau affirmer que votre signe est parfois lent à la détente : vous laisserez dire ! Ce qui comptera seront les résultats et vous surprendrez votre entourage ! Vous aurez l'opportunité de vous placer en position de force et ce n'est qu'un début.

Avec la peur panique de vous retrouver dans des difficultés financières compliquées, vous resserrez les cordons de votre bourse d'une main ferme. Grappiller le moindre euro vous sécurisera, mais vous n'en aurez jamais assez pour vous sentir rassuré.



Poisson (19 février - 21 mars)

Un changement important peut se faire dans des conditions difficiles. Une désorganisation occasionne un sentiment de stress. Il est conseillé de prendre du recul avec les collègues comme vos supérieurs hiérarchiques pour finir la journée sans trop de fatigue.

Le climat est aux dépenses. Si vous comptez réaliser des économies, éloignez-vous de vos relations pouvant vous accaparer et vous influencer pour dépenser plus que de raison. Vénus en Taureau vous tente par tous les diables pour des articles de loisirs.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 cm n°2022-24/agg</p> <p>1110 Malikilé</p> <p>Crise au sein du RPM Dr Bocari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès</p>	<p>Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"</p> <p>1111 Malikilé</p> <p>Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali Revoilà le Cadre d'Echanges</p>	<p>Plus de 5000 techniciens impliqués dans la mise en œuvre de la réforme de la justice, entre autres domaines et à ce jour, 1000 juges ont été recrutés. Suite à l'adoption de la loi relative aux pouvoirs des juges par les députés maliens, le Mali s'est engagé à mettre en œuvre la réforme.</p> <p>1112 Malikilé</p> <p>Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume !</p>	<p>Le Mali s'engage à garantir la continuité de la présidence de la commission Les capacités de 50 membres du CNT renforcées</p> <p>La polémique entre le Mali et la CEDEAO</p>
<p>Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa partition</p> <p>1114 Malikilé</p> <p>Dr Choguel Kokalla Maïga fait le bilan de l'an I de la rectification</p>	<p>Les professionnels du secteur invités à s'approprier l'événement</p> <p>1115 Malikilé</p> <p>Essouffeur Mahamadou, son médiateur contesté !</p>	<p>Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir</p> <p>1116 Malikilé</p> <p>Le top départ !</p>	<p>Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires</p> <p>1117 Malikilé</p> <p>Le nîet du Mali à la force française Barkhane</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23